



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា  
Extraordinary Chambers in the  
Courts of Cambodia

ការិយាល័យសហចៅក្រមស៊ើបអង្កេត  
Office of the Co-Investigating Judges  
Bureau des Co-juges d'instruction  
សំណុំរឿងព្រហ្មទណ្ឌ

Criminal Case File /Dossier pénal  
លេខ/No: 002/14-08-2006  
លេខស៊ើបអង្កេត/Investigation/Instruction  
លេខ/No: 002/19-09-2007-ECCC-OCIJ

ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា

ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ

Kingdom of Cambodia  
 Nation Religion King  
 DOCUMENT RECEIVED/DOCUMENT REÇU  
 ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date of receipt/Date de reception):  
 ..... 10 ..... 10 ..... 2008 .....  
 ម៉ោង (Time/Heure): ..... 14 : 20 .....  
 មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé  
 du dossier: ..... SAMN RADA .....

កំណត់ហេតុនៃការស្តាប់ចម្លើយសាក្សី

Written Record of Interview of Witness

Procès-verbal d'audition de témoin

L'an deux mille sept, mois d'octobre, le 29, à 3 heures 20 d'après-midi, au village de  
Moha Séna ( មហាសែនា ),

Nous, Monique Sokhan ( ម៉ូនីក សុខាន ), enquêtrice des Chambres Extraordinaires désigné par la  
commission rogatoire des Co-juges d'instruction en date du 5 octobre 2007.

Vu la loi sur la création des Chambres Extraordinaires du 27 octobre 2004  
Vu les règles 24, 28 et 60 du Règlement intérieur des Chambres Extraordinaires

Avons pris note de la déposition de Keo Chan Dara ( កែវ ច័ន្ទតារា ), témoin fournissant des  
informations, dont l'identité est la suivante:

Nom: Keo Chan Dara, autre nom : Krou Yao ( ក្រូយ៉ាវ ), né le 15 août 1942, au village de  
Moha Sena ( មហាសែនា ), commune de Ta Phem ( តាភេម ), district de Tram Kâk ( ត្រាំកាក់ ),  
province de Takeo, de nationalité cambodgienne, de profession de retraité, de père nommé Sok  
Khy ( សុខ ឃី ), décédé, de mère nommée Keo Chan Yin ( កែវ ច័ន្ទ យិន ), décédée, actuellement  
domicilié au village de Moha Séna, commune de Ta Phem, district de Tram Kâk ( ត្រាំកាក់ ),

ឯកសារបានចម្លងតាមប្រព័ន្ធបញ្ជាតិ  
 CERTIFIED COPY/COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
 ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ ត្រឹមត្រូវ (Certified Date/Date de certification):  
 ..... 10 ..... 10 ..... 2008 .....  
 មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé  
 du dossier: ..... C.H.E. A. K. S. D. A. ....

T07-245

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខណ្ឌ ដង្កោ ភ្នំពេញ ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១  
ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤ ទូរសារលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១  
Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkae, Phnom Penh  
Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.  
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkae, Phnom Penh  
Boite postale 71, Phnom Penh. Tel: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

*Handwritten signature/initials*

province de Takeo, époux de Kao Sokhon (កៅ សុខុន), vivante, ayant 7 enfants (dont deux décédés).

Casier judiciaire: Néant.

- L'intéressé a déclaré qu'il sait lire, écrire et comprendre la langue Khmère.
- L'intéressé a déclaré qu'il ne sait ni lire ni écrire aucune langue étrangère

Donc l'original de ce procès verbal est écrit en Khmer.

- Nous avons déjà informé à l'intéressé que l'audition est enregistrée en audio.
- L'intéressé nous a informés qu'il n'a pas de relation avec la personne mise en examen et les plaignants de partie civile
- L'intéressé a prêté serment conformément à la règle 24 du Règlement intérieur des Chambres Extraordinaires.
- Nous avons informé l'intéressé de son droit de ne pas témoigner contre soi-même conformément à la règle 28 du Règlement intérieur des Chambres Extraordinaire et de son droit d'avoir d'avocat de défense.

**Question-réponse:**

Q: Pendant la chute de Phnom Penh, où étiez-vous?

R: J'étais ici. J'étais venu 3 ans avant la chute [de Phnom Penh], avec docteur Thiounn Thioeun (ជួន ធើន).

Q: Etiez-vous ici?

R: Ce n'était pas dans cette maison, c'était dans le maquis en tant que médecin et c'était la raison de ma détention.

Q: Etiez-vous parti en 1970?

R: Parti de Phnom Penh en 1970 avec le docteur Thiounn Thioeun.

Q: A l'époque vous étiez dans le maquis avec Thiounn Thioeun?

R: Nous vivions séparément, j'étais à l'office de l'hôpital du district du secteur 13 pour soigner le peuple.

Q: Pendant la chute de Phnom Penh, étiez-vous au même endroit?

R: On m'avait changé à la commune de Baray (បារាយណ៍), district de Treang (ត្រាំង).

Q: Restiez-vous là pendant combien de mois?

R: Jusqu'à la chute en 79 avant d'y retourner.

*[Handwritten signature and date]*

Q: Quand étiez-vous arrêté?

R: Entre 73-74 avant la chute de tout le pays.

Q: Quand est-ce que la prison de Kraing Ta Chan était née?

R: Depuis 1972 ou 73.

Q: Pendant combien de temps étiez-vous dans la prison?

R: 29 jours.

Q: Pourquoi étiez-vous arrêté?

R: On m'avait demandé où se trouvait le chef de file de la CIA et KGB, je ne savais pas.

Q: Qui vous avait arrêté?

R: Ce n'était qu'une fois arriver là que je me suis rendu compte. Cette question venait d'un chef de village appelé Kul Sorn (គល់ ស៊ុន), (décédé), habitant à la commune de Ta Phem, district de Tram Kâk, et son adjoint Kul Toeun (គល់ ទៀន).

Q: C'était lui qui donnait l'ordre de votre arrestation?

R: Non, ce n'était pas une arrestation, on m'avait demandé si j'avais des matériels médicaux, l'organisation voudrai que je donnais des cours de médecine.

Q: était-il venir chercher?

R: On venait les prendre, il s'appelait Ta Karo Bey (តាការ៉ូប៊ី), il avait confié à son messenger Chroek (ច្រីក) de m'accompagner, sans arme. On m'avait interrogé à Krâbei Prey (ក្របីព្រៃ) pendant 5 jours avant d'arriver à Kraing Ta Chan où j'avais resté pendant 24 jours.

Q: Le premier jour de votre arrivée à Kraing Ta Chan, que faisiez-vous?

R: On m'interrogeait encore.

Q: Qui vous interrogeait? Quelles étaient ses questions?

R: On me disait de répondre la vérité.

Q: Combien y avait-il de prisonniers?

R: Une cinquantaine, je suis resté à Krabei Prey pendant 5 jours.

Q: Qu'est-ce qu'on vous demandait?

R: On demandait combien je haïssais la révolution et quels étaient les individus à qui je haïssais.

Q: La zone libérée, le secteur 13, quel était le numéro du district de Tram Kâk?

R: District 105.

Q: Où se trouvait le district 105?

R: Je l'ai oublié, mais le district 109 était Kirivong.

T07-245

~~025/24~~

Q: Qui était le chef des KR à cet endroit?

R: Je ne connaissais que Ta Mok. Après la libération il venait souvent pour charger la commission au chef de la commune nommé Ta Khit (តាឃឹត), Ta Nit (តានិត), son premier adjoint, son deuxième adjoint Ta Sim (តាស៊ីម), de ne pas faire le rapport pour me tuer. La première fois, à la commune de Ta Phem, après ma libération de la prison en 1974. La deuxième fois, à la commune de Ta Phem, après la libération en 1975, il avait fait la commission au chef de la commune. La troisième fois, il avait chargé la commission de ne pas avoir la nostalgie de la maison, de quitter la maison pour aller m'installer à la commune de Baray, actuellement appelé le district de Rokar Krao (រកាវ ក្រៅ). A Baray il avait confié au chef de la commune nommé Ta Châm (តាចំន), au chef du district, son premier adjoint Ta Khao (តាខាវ), et Ta Sao (តាសៅ), le chef du district, de ne pas me tuer. C'était vers 1976.

Q: Etait-il allé à Kraing Ta Chan?

R: Oui, il était allé à Kraing Ta Chan, il était venu pour me libérer, il était venu avec Ta Choem (តាជឹម) en moto de type CL.

Q: Il était venu à Kraing Ta Chan juste une fois en 1974?

R: Il n'était entré, il m'avait appelé à haute voix Chhen (ឆែន), et il avait demandé où est le docteur, donnez lui à manger. Ensuite il avait continué son chemin vers le sud, quand il était de retour il m'avait pris d'aller avec lui en moto pour aller à l'hôpital, mais il m'avait gardé à la pagode de Po Run (វត្តពោធិ៍សាត់), pendant la nuit il envoyait les filles pour m'accompagner à l'hôpital 22 C.

Q: Connaissez-vous bien Ta Mok?

R: Très bien.

Q: De 1975 à 1979, l'aviez-vous vu de nouveau?

R: Non.

Q: Vous l'aviez vu encore une fois après la chute de Phnom Penh?

R: Oui, en 1975.

Q: Donc de 1975 à 1979, il avait chargé deux commissions?

R: Oui, deux fois.

Q: Qu'est-ce qu'il venait faire à la coopérative de Kantout?

R: Pour visiter la coopérative de Kantout.

Q: A part Ta Mok, est-ce qu'il y en avait d'autres ?

R: A part Ta Mok, je n'avais ni rencontré ni vu d'autres.

T07-245

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខណ្ឌ ដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១  
ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤ ទូរសារលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១។

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkao Phnom Penh  
Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel:+855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.  
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkao, Phnom Penh  
Boite postale 71, Phnom Penh. Tel: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

~~Handwritten signature~~

Q : Quand vous étiez au centre de Krabei Prey pendant ces 5 jours, on vous a interrogé sur vos activités contre révolutionnaires, ensuite on vous envoyait à Kraing Ta Chan, qu'aviez-vous vu à Kraing Ta Chan ?

R : Le lendemain, pendant l'interrogatoire, on m'avait fait voir les morts et on me disait que je devais dire la vérité, si je ne disais pas la vérité, j'allais être tué comme ça.

Q : Qu'est-ce qu'on vous faisait faire le premier jour ?

R : On mettait du fer au pied, tant aux hommes qu'aux femmes, il y avait les vieux et les jeunes, et on faisait passer une barre de fer à travers le fer au pied d'un mur à l'autre.

Q : Combien y avait-il de prisonniers ?

R : Environ une quarantaine, à l'époque il y avait plein de punaises.

Q : Aviez-vous vu les morts ?

R : C'était très facile à voir, parce qu'on nous faisait trainer ces morts à la fosse.

Q : Y avait-il des morts de maladie ?

R : Si, mais le plus grand nombre de morts résultaient de tabassage.

Q : Y avait-il des morts dans les cellules de détention ?

R : Il y en avait, parfois il y avait 2-3 morts par jour, mais nombreux étaient des morts d'exécution, des fois nous ne nous connaissions que pendant quelques jours et puis ils disparaissaient. Pour certains, ils [les interrogateurs] avaient versé du maïs en cuisson pendant qu'il est chaud sur la figure et la tête [des victimes], avec ce genre d'action, 4-5 jours après le pauvre est mort.

Q : D'où venaient ces prisonnier ?

R : Des soldats de Lon Nol, des cadres de Pol Pot. J'avais rencontré le chef du centre de formation psychologique pour l'enrôlement des gens à engager dans l'armée. Les cadres qu'on accusait de traîtres.

Q : Pendant votre séjour à Kraing Ta Chan, connaissiez-vous les interrogateurs ?

R : Je connaissais le laïque Chhen (អាចារ្យឆែន).

Q : Quelle était la position de Chhen ?

R : Il était le chef du centre de Kraing Ta Chan et le tueur s'appelait A Dam (អាដាំ). Celui-ci a une grande taille et j'ai entendu dire qu'il est encore en vie. Vous pouvez demander le chef du village de Srae Krous (ស្រែក្រួស) nommé Sok (សុខ) qui pourrait vous fournir des informations supplémentaires. Sok avait déjà fournir les informations sur Dam à une organisation qui l'a rencontré en personne. Sok avait été détenu à Kraing Ta Chan aussi.

Q : Pourquoi vous avait-on transféré de Krabei Prey à Kraing Ta Chan ?

R : Je ne savais pas, mais quand j'arrivais à Krabei Prey, j'ai vu qu'on tuait des gens.

Q : Est-ce que le centre de Krabei Prey appartenait au district ou ?

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខណ្ឌ ដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១  
ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤ ទូរសារលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១  
Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkao Phnom Penh  
Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel:+855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.  
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkao, Phnom Penh  
Boite postale 71, Phnom Penh. Tel: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

~~130/10-02/2017~~

R : C'était un centre du district.

Q : Et quant au Kraing Ta Chan ?

R : Kraing Ta Chan était le centre de la zone, on y envoyait des gens de Kampot, de Kompong Speu aussi.

Q : Quelle zone ?

R : La zone sud-ouest.

Q : Est-ce que les prisonniers de Kraing Ta Chan venaient d'autres provinces ?

R : Il y en a qui venaient de Kompong Speu qu'on avait transité à la pagode de Champa pendant la chute de Phnom Penh en 1975, en particulier les gens venant de Phnom Penh.

Q : Comment saviez-vous qu'on emmenait des gens de Phnom Penh à la pagode de Champa ?

R : Je les vais vu jusqu'au moment où l'on m'avait emmené à Baray.

Q : Quand on vous interrogeait, avait-on pratiqué la torture sur vous ?

R : Non, on m'avait questionné normalement. Ils avaient torturé 3 filles venant de Srae Ambel (ស្រែអំបិល) en les déshabillant et utilisant les pinces pour enlever le nez, presser leurs oreilles et arrosant de l'acide, les trainant à l'extérieur puis enlever leur foie pour faire sauter au poêle. J'avais vu tout ça de mes propres yeux.

Q : Donc le tortionnaire s'appelait Dam ?

R : Dam était celui qui utilisait les pinces pour enlever les ongles, le nez ...

Q : Y en avait-il d'autres ?

R : Je ne connaissais que ces deux.

Q : Vous laissez-on sortir pendant la journée ?

R : Non, seulement lorsque vous aviez soif, on vous laissait sortir.

Q : Aviez-vous vu d'autres prisonniers ?

R : Quand ils frappaient fort, ils faisaient marcher des hauts parleurs à haute voix et ils nous avaient servi de trainer les cadavres pour jeter dans les fosses et les enterrer. Ceux qui devaient être mourir avaient été utilisés à creuser des fosses aussi.

Q : Combien de corps que vous aviez trainés ?

R : Il était une fois il y en avait plusieurs, ils avaient mis des hauts parleurs en marche pendant environ deux heures. Parfois nous trainions des cadavres depuis la tombée de la nuit et avec tout le travail d'enterrement fait, il était déjà presque l'aube, ce qui veut dire qu'on travaillait pendant toute la nuit. Il y avait en tout 25 corps que nous avons enterré, mais nous ne pouvions pas compter tous les corps, au maximum il y en avait une centaine.

Q : On vous avait fait ce travail une seule fois ? Ou combien de fois ?

R : 5 fois au bout de ces 29 jours, à chaque fois c'était très nombreux.

Q : Quand étiez-vous sorti ?

T07-245

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខណ្ឌ ដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១

ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤ ទូរសារលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkao Phnom Penh  
Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel:+855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkao, Phnom Penh  
Boite postale 71, Phnom Penh. Tel: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

~~Handwritten signature~~  
25/24

R : Juste avant la chute en 1975.

Q : Après votre libération, aviez-vous entendu parler des activités de Kraing Ta Chan ?

R : J'avais entendu dire qu'on continuait à arrêter des gens.

Q : Entendu de qui ?

R : D'un nommé Heang (ហ៊ែង). Toute sa famille dont sa femme et 5 enfants est morte.

Q : Après votre libération et votre retour à Baray, y aviez-vous encore retourné ?

R : j'y étais retour en 1979.

Q : Exhumait-on les charniers en quelle année ?

R : En 1979, à l'époque j'étais le chef de la commune de Ta Phem.

Q : Vous avait-on demandé à y participer ?

R : J'avais voulu ce déterrement, mais j'avais demandé aux autres de m'aider.

Q : Combien de charniers qui ont été déterrés ?

R : 8 charniers.

Q : Louer des gens pour le déterrement ?

R : Louer en échange avec du riz provenant d'aide du Cuba ou d'Oxfam.

Q : Combien de corps qui ont été déterrés à l'époque ?

R : 8 charniers comptant en tout 10045 corps (compter le nombre de têtes). Il existe encore plusieurs charniers qui n'ont pas été déterrés.

Q : Après 1979, y avait-il d'autres déterrements ?

R : Oui, en 81, 82, 83, mais le déterrement est fait par les parentés. Ces 10045 ont été comptés en une seule fois. Après la finition de la construction du mémorial je ne comptais que 10011 seulement.

S : Y avait-il beaucoup de parentés des morts qui y venaient ?

R : Il y avait beaucoup, parfois il y avait jusqu'à 1000 ou 2000 personnes.

Q : En quelle année construisait-on le stoupa ?

R : Peut-être en 2002 ou 2003.

Q : Saviez-vous s'il y avait des documents gardés à la prison de Kraing Ta Chan ?

R : Oxfam les avait tout pris, je suis désolé, Bin Heng (ប៊ិន ហ៊ែង) était au courant de ça.

Q : Que faisait-il [Bin Heng] ?

R : Il était le chef de la commune de Ta Phem pendant la période de Heng Samrin.

Q : Quel genre de document s'agissait-il ?

R : C'était la liste des noms des gens écrits sur des papiers ciment.

T07-245

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខណ្ឌ ដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១

ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤ ទូរសារលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkao Phnom Penh

Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkao, Phnom Penh

Boite postale 71, Phnom Penh. Tel: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

*[Handwritten signature]*

Q : Quand on arrêtait des gens, est-ce c'était la commune qui les avait arrêtés et livrés au district ou comment ?

R : On demandait au chef du village d'aller demander quelques questions, puis leur disait d'aller enseigner les gens. Il y en avait certains qu'on avait enchainé, comme Son Excellence Khieu Mut (ឯកឧត្តម ខៀវ មុត) (Secrétaire d'état de l'environnement actuel).

Q : De 1975 à 1979, qui était le chef du district de Tram Kâk ?

R : Il me semble que c'était Ta Chim (តាជឹម) et Ta Nhev (តាញើវ) responsable des militaires, Ta Chim responsable de l'administration, mais mettez-vous que Ta Chim seulement.

Q : Etait-elle grande Kraing Ta Chan ?

R : Cette prison avait les dimensions d'environ 6m. X 20 m. Il y avait encore une autre prison d'environ 6 mètres carrés servant à l'interrogatoire et de lieu d'exécution typique pour faire voir aux autres prisonniers.

- Une copie du procès-verbal est livrée au témoin.
- Ayant lu à l'intention du témoin qui n'a pas fait d'objection et accepte de signé ou d'appliquer l'empreinte digitale.

L'audition est terminée à 5 heures 15 du même jour.

Témoin	Interprète	Enquêtrice
(Empreinte digitale)		(Signée)
Keo Chan Dara		(illisible)